

Grille horaire de 20

2e année de formation commune

Formation commune **28h**

Religion	2 h
Français	5 h
Mathématiques	5 h
Etude du milieu	4 h
Langue I (Néerlandais)	4 h
Sciences	3 h
Education physique	3 h
Education artistique	1 h
Education par la technologie	1 h

Modules au choix **4 h**

Activités artistiques	4 h
Latin	4 h
Sciences	4 h
Sciences (Espace)	4 h
Sciences sociales	4 h
Activités techniques	4 h
Education physique	4 h
Atelier d'expression et de communication et informatique	2+2h

TOTAL : 32h

Grille horaire de 2S

Année complémentaire organisée à l'issue de la 2^{ème} année de formation commune

Formation commune 5h

Religion	2 h
Education physique	3 h

Activités spécifiques de soutien 23h

Français	5 h
Mathématiques	5 h
Etude du milieu	4 h
Langue moderne I (Néerlandais)	4 h
Sciences	3 h
Education artistique	1 h
Education par la technologie	1 h

Modules au choix 4h

Activités artistiques	4 h
Activités techniques	4 h
Ateliers d'expression et communication et informatique	2+2h
Education physique	4 h
Latin	4 h
Sciences	4 h
Sciences sociales	4 h

TOTAL : 32 h

Remarque : Le module optionnel doit être différent de celui de la 2C